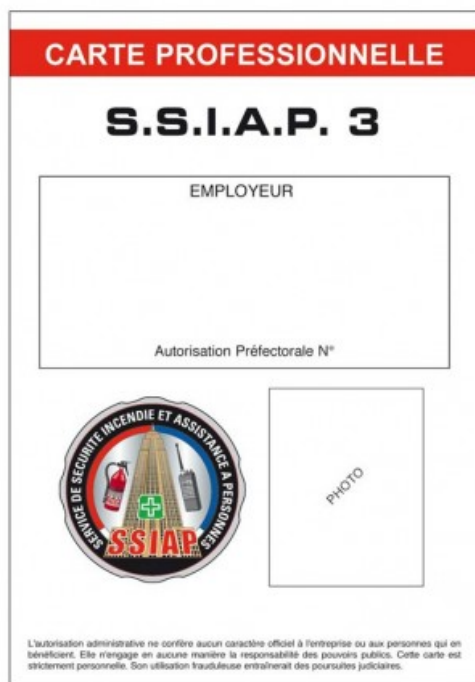


Carte PRO S.S.I.A.P. 3



© Copyright LbdLs

Codes produits :

Référence 282CAR008

EAN13 : -

CUP : -

Galerie de produits :



Description du produit :

Introduction à la carte professionnelle SSIAP 3

La carte professionnelle SSIAP 3 est un document essentiel pour les **responsables de sécurité** incendie exerçant la fonction de SSIAP 3.

Elle atteste de leur qualification et de leur aptitude à gérer des équipes et à assurer la sécurité incendie dans des établissements à haut risque.

La possession de cette carte garantit leur reconnaissance officielle et leur permet d'exercer leur métier en toute **légitimité**.

Fonction et responsabilités du SSIAP 3

En tant que responsable de sécurité incendie de niveau 3, le titulaire de la carte professionnelle SSIAP 3 est chargé de **coordonner les actions de prévention**, de **protection** et **d'intervention** en cas d'incendie.

Il gère les équipes de sécurité, assure le **respect des normes** de sécurité incendie et **élabore des plans d'évacuation**.

Son rôle est crucial pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements à haut risque tels que les hôpitaux, les centres commerciaux ou les sites industriels.

Validation de compétences et d'expérience

La carte professionnelle SSIAP 3 est délivrée après une **validation rigoureuse** des compétences et de l'expérience de l'agent.

Elle atteste que le titulaire a suivi une formation spécialisée en sécurité incendie et a réussi les épreuves théoriques et pratiques exigées par les autorités compétentes.

Cette validation garantit que le responsable de sécurité incendie possède les connaissances et les compétences nécessaires pour remplir efficacement ses fonctions

Reconnaissance et crédibilité professionnelles avec la carte SSIAP 3

La possession de la carte professionnelle SSIAP 3 confère une **reconnaissance** et une **crédibilité** professionnelles aux responsables de sécurité incendie.

Elle atteste de leur expertise et de leur engagement envers la sécurité incendie.

Les employeurs, les clients et les partenaires accordent une confiance accrue à ces professionnels qualifiés, sachant qu'ils ont atteint le niveau maximal de leur formation.

Respect des normes et réglementations en vigueur

La carte professionnelle SSIAP 3 est délivrée **conformément aux normes** et réglementations du CNAPS en vigueur dans le domaine de la sécurité incendie.

Elle atteste que le titulaire se conforme aux exigences légales et réglementaires en matière de prévention et de gestion des incendies.

Cette conformité garantit une approche professionnelle et standardisée dans l'exercice des responsabilités liées à la sécurité incendie.

Cette carte est à compléter par vos soins, accompagnée d'une photo récente et du nom et cachet de votre employeur.

Cette carte n'est pas obligatoire si votre employeur vous délivre une tenue ou support d'identification en conformité avec le CNAPS.

Détails :

Dimensions : 115 x 80 mm.

Impression sur papier cartonné 300 gr récto verso